

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 03/09/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 08-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	31-07-2025	Report solde						176,76		
Bonus, Héloïse	15-08-2025	600 COMMISSION		104 110000234334			C	15,26	27	
LOIZEAU-BRICMAN MEDI	23-07-2025	600 COMMISSION		104 160000068680			C	111,15	28	
-	00-00-0000	900 FINANCIER				176,76			5	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>						<b>176,76</b>		<b>126,41</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

**S O L D E**

En notre faveur	En votre faveur
0,00	126,41

Référence pour vos paiements

\*\*\*\*410/1069/60105\*\*\*

Cumul commissions

du mois annuelles

126,41

2.233,24

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 05/08/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 07-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	30-06-2025	Report solde						703,77		
APPELMANS, Yves	03-08-2025	600 COMMISSION	102	231037724	C		47,30	4		-
Bonus, Héloïse	15-07-2025	600 COMMISSION	104	110000234334	C		14,53	25		-
Mondo, Laure	18-06-2025	600 COMMISSION	104	110000292638	C		69,80	22		-
Vloeberghs, Izumi	25-08-2025	600 COMMISSION	104	160000062981	C		45,13	1		-
-	00-00-0000	900 FINANCIER				703,77			3	-
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>							<b>703,77</b>	<b>176,76</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

S O L D E	
En notre faveur	En votre faveur
0,00	176,76

Référence pour vos paiements		Cumul commissions annuelles	
du mois	annuelles		
***410/1069/60105***		176,76	2.106,83

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 03/07/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 06-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	31-05-2025	Report solde						14,53		
Cacheux,Justine	27-06-2025	600 COMMISSION		104 110000154114	C		103,90	27		
Bonus,Héloïse	15-06-2025	600 COMMISSION		104 110000234334	C		14,53	24		
GIACCHE,Giovanna	11-06-2025	600 COMMISSION		104 110000291049	C		71,24	11		
KTANESTH,	21-06-2025	600 COMMISSION		104 160000054003	C		204,81	11		
Docteur Aline Godiss	18-07-2025	600 COMMISSION		104 160000068062	C		309,29	1		
-	00-00-0000	900 FINANCIER				14,53			4	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>						<b>14,53</b>		<b>703,77</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

S O L D E	
En notre faveur	En votre faveur
0,00	703,77

Référence pour vos paiements		Cumul commissions	
du mois	annuelles	du mois	annuelles
***410/1069/60105***		703,77	1.930,07

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 04/06/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 05-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	30-04-2025	Report solde						402,65		
Bonus, Héloïse	15-05-2025	600 COMMISSION		104 110000234334			C	14,53	26	
-	00-00-0000	900 FINANCIER				402,65			7	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>							<b>402,65</b>	<b>14,53</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

S O L D E	
En notre faveur	En votre faveur
0,00	14,53
Référence pour vos paiements	Cumul commissions
***410/1069/60105***	du mois annuelles
	14,53 1.226,30

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 07/05/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 04-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	31-03-2025	Report solde						158,18		
Mansour, Houssam	16-05-2025	600 COMMISSION		104 110000215998			C	96,64	5	
Bonus, Héloïse	15-04-2025	600 COMMISSION		104 110000234334			C	14,53	25	
Medicolas,	20-05-2025	600 COMMISSION		104 160000064199			C	223,22	5	
DR 44,	10-04-2025	600 COMMISSION		104 160000084906			C	68,26	14	
-	00-00-0000	900 FINANCIER				158,18			3	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>						<b>158,18</b>		<b>402,65</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

S O L D E	
En notre faveur	En votre faveur
0,00	402,65

Référence pour vos paiements		Cumul commissions	
du mois	annuelles	du mois	annuelles
***410/1069/60105***		402,65	1.211,77

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 03/04/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 03-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	28-02-2025	Report solde						14,53		
Bonus, Héloïse	15-03-2025	600 COMMISSION		104 110000234334			C	14,53	25	
SN CORPORATION,	09-04-2025	600 COMMISSION		104 160000061717			C	143,65	1	
-	00-00-0000	900 FINANCIER				14,53			5	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>						<b>14,53</b>		<b>158,18</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

S O L D E	
En notre faveur	En votre faveur
0,00	158,18
Référence pour vos paiements	Cumul commissions du mois annuelles
***410/1069/60105***	158,18 809,12

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 05/03/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 02-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observ- vation
-	31-01-2025	Report solde						636,41		
Bonus, Héloïse	15-02-2025	600 COMMISSION		104 110000234334			C	14,53	25	
-	00-00-0000	900 FINANCIER				636,41			5	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>							<b>636,41</b>	<b>14,53</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

**S O L D E**

En notre faveur	En votre faveur
0,00	14,53

Référence pour  
vos paiements

\*\*\*\*410/1069/60105\*\*\*

**Cumul commissions**

du mois	annuelles
14,53	650,94

**VIVIUM**  
UNE MARQUE DE P&V ASSURANCES sc

Rue Royale, 151 - 1210 Bruxelles  
TEL +32(0)2 406 35 11 - FAX +32(0)2 406 35 66  
[www.vivium.be](http://www.vivium.be)  
TVA BE 0402.236.531 RPM Bruxelles  
Entreprise agréée sous le code 0058

Date : 05/02/2025  
Producteur : 99-9 /069601

SRL Life & Finance Médical PLO  
Rue des Fusillés 1  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-N.

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE64 310180203252 BIC BBRUBEBB**

Folio : 001

*Vous pouvez consulter le total des points de votre bureau sur V-Connect dans la rubrique "Administration - Consultation - Chiffres bureau". Si vous n'avez pas accès à ces données, n'hésitez pas à contacter le helpdesk au numéro 0800/48.493.*

**RELEVE DE COMPTE PRODUCTEUR DE 01-2025**

**DEVISE : EUR**

Preneur d'assurance	Echéance N°sinistre	Nature de l'opération (Code / Libellé)	Cat Br	Nº de police	C	Débit	C	Crédit	JJ	Observation
-	31-12-2024	Report solde						110,66		
CONSTANTIN, Lucian	27-01-2025	600 COMMISSION	104	110000225486	C	86,97			27	
Bonus, Héloïse	15-01-2025	600 COMMISSION	104	110000234334			C	14,53	24	
KTANESTH,	21-12-2024	600 COMMISSION	104	160000054003			C	204,83	7	
Ars Fluctus,	07-02-2025	600 COMMISSION	104	160000057217			C	80,87	3	
Cab. de gégia. L. Co	24-01-2025	600 COMMISSION	104	160000079672			C	181,17	29	
Cab. de gégia. L. Co	27-01-2025	600 COMMISSION	104	160000079700			C	241,98	29	
-	00-00-0000	900 FINANCIER				110,66			6	
<b>TOTAUX HORS REPORT</b>							<b>197,63</b>	<b>723,38</b>		

*Le solde en notre faveur est à régler dans les 30 jours qui suivent la fin du mois auquel se rapporte le relevé en reprenant la référence de la communication structurée.*

*En cas de non paiement du solde, la Compagnie se réserve le droit de procéder à l'avenir à l'encaissement des primes.*

*Les quittances impayées doivent nous être retournées dans un délai de 45 jours à compter de leur échéance et, en RC Auto, être accompagnées de la carte internationale d'assurance. Les quittances non retournées dans les délais impartis resteront au débit du compte producteur.*

*Au risque d'engager votre responsabilité, la carte internationale d'assurance ne peut être délivrée au preneur d'assurance avant paiement de la prime.*

S O L D E	
En notre faveur	En votre faveur
0,00	636,41
Référence pour vos paiements	Cumul commissions du mois annuelles
***410/1069/60105***	636,41